

Nouveautés RESTAURANT SCOLAIRE Lycée François-Couperin à partir du 1 er janvier 2017

Les élèves demi-pensionnaires au forfait au premier trimestre conservent leur carte.

Les nouveaux usagers doivent se présenter au bureau de Mme Timbert avec une photo pour obtenir leur carte.

1) Les lycéens déjeuneront au TICKET, entre 1.50€ et 4.00€ par repas, en fonction du quotient familial. Les collégiens et les internes restent au forfait.

2) L'accès au restaurant scolaire reste identique : Détenir UNE CARTE VALIDE + UN COMPTE CRÉDITÉ + AVOIR RÉSERVÉ SON REPAS (en ligne sur francoiscouperin.fr ou aux bornes des bâtiments S et J). **ATTENTION ! DORÉNAVANT TOUT REPAS RÉSERVÉ EST DÉBITÉ DE LA CARTE.**

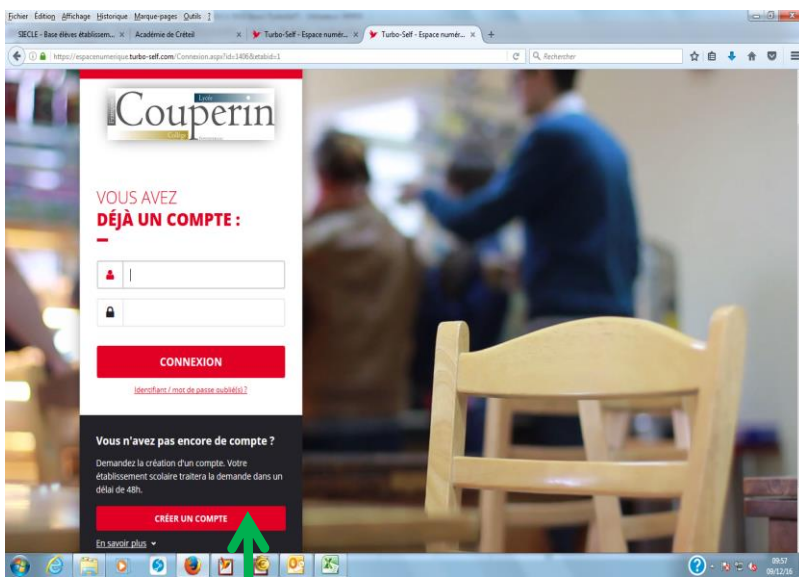
3) Un nouveau mode de règlement. Pour créditer son compte repas, régler les frais de demi-pension au forfait (collégiens et internes), Les 2 anciennes modalités sont conservées :

- par chèque, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée François-Couperin
- en espèces au bureau de Mme Timbert.



LE PAIEMENT EN LIGNE EST DÉSORMAIS POSSIBLE À PARTIR DU SITE FRANCOISCOUPERIN.FR

- 1 ère étape : créer son compte personnel



• Cliquer sur « Créer un compte » et suivre la procédure

- 2 ème étape : vous recevez vos identifiant et mot de passe par mail dans les 48h. Vous pourrez alors accéder à votre compte personnel et gérer en ligne vos crédits et réservations de repas.

Modifier vos codes d'accès

Visualiser votre compte

Effectuer un paiement en ligne (minimum 10 repas)

Réserver le repas

Contacteur Aude Timbert service restauration

